

Cadre réservé à l'administration :

N° de dossier :

FORMULAIRE DE DECLARATION

Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (P.F.A.C.)

Conformément à la Délibération n° DEL 18-0461 de Toulouse Métropole, prise en application de la Loi de Finances rectificative n°2012-354 pour 2012, codifiée à l'article L.1331-7 du Code de la Santé Publique, une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (P.F.A.C.) est perçue auprès du propriétaire, à compter du raccordement effectif au réseau d'assainissement des eaux usées ou, par extension, de la fin des travaux.

→ Pour toutes demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en Mairie, vous devez compléter et nous renvoyer le présent formulaire⁽¹⁾.

Numéro de permis construire (PC, DP,....) : 31

A - Informations relatives au demandeur / propriétaire : (Tous les champs doivent être renseignés)

Civilité : M. / Mme Nom (ou raison sociale) :

Prénoms : Date de naissance* :

N° de SIRET** : Code Activité Principale Exercée (A.P.E.)** :

Nom de Rue : N°Rue :

Code Postal : Ville : Pays :

N° de téléphone : E-mail :

* Pour les personnes physiques (information utile pour l'Administration en présence d'homonymes)

** Pour les personnes morales de droit public ou de droit privé : le numéro SIRET (Système d'Identification du Répertoire des Etablissements) à 14 chiffres et le code APE (code caractérisant l'activité principale par référence à la nomenclature d'activités française NAF) sont OBLIGATOIRES.

B - Adresse des travaux :

Nom de Rue : N°rue :

Résidence : N° de lot :

Code Postal : Ville : N°Cadastral :

C - Destination des travaux:

Les pièces principales sont définies par l'article R111-1-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, comme « les pièces destinées au séjour ou au sommeil » (chambres, salon, ...), par opposition aux « pièces de service » (cuisine, salle d'eau, buanderie, ...).

- P.F.A.C. « domestique » (surfaces destinées à l'habitat, maison individuelle ou collectif)

Nombre de Pièces Principales (P.P)⁽²⁾ créées :

Nombre de P.P. démolies :

Pour les extensions et/ou démolitions :

Nombre de P.P. avant travaux :

Nombre de P.P. modifiées :

- P.F.A.C. « assimilée domestique » (hors surfaces destinées à l'habitat)

Indiquer la Surface plancher (« S ») en m² dans le tableau ci-dessous

Destinations	« S » existante avant travaux (A)	« S » créée (B)	« S » créée par changement de destination (C)	« S » supprimée par changement de destination (D)	« S » supprimée (E)	« S » totale =(A)+(B)+(C)-(D)-(E)
Bureau	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Commerce	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Industrie	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Entrepôt	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Service public	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Exploitation agricole	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autre : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

IMPÉRATIF : JOINDRE UN PLAN D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR JUSTIFIANT LA DÉCLARATION

Fait à , le

Signature

⁽¹⁾ Formulaire de déclaration à transmettre par courrier électronique :

secretariat.PARR@toulouse-metropole.fr

ou par courrier à l'adresse ci-dessous :

Toulouse Métropole – Cycle de l'Eau – Service P.A.R.R. 1, Place de la Légion d'Honneur – BP35821 – 31505 TOULOUSE Cedex 5

Pour tout renseignement téléphonique : 05.36 25 20 20